

Restauration des vitraux de la cathédrale Sainte-Marie d'Auch

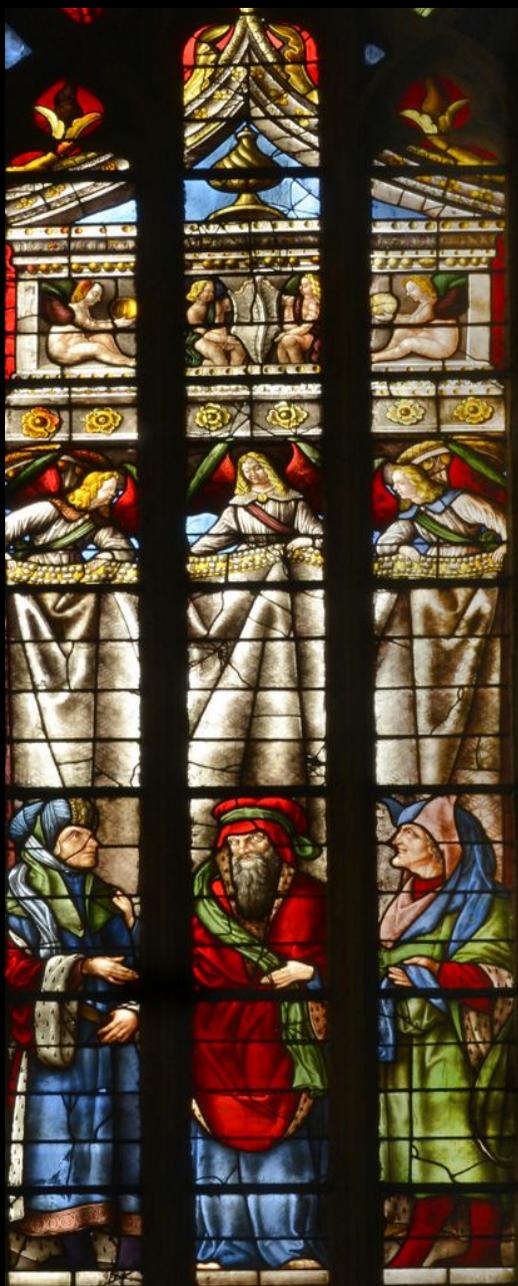
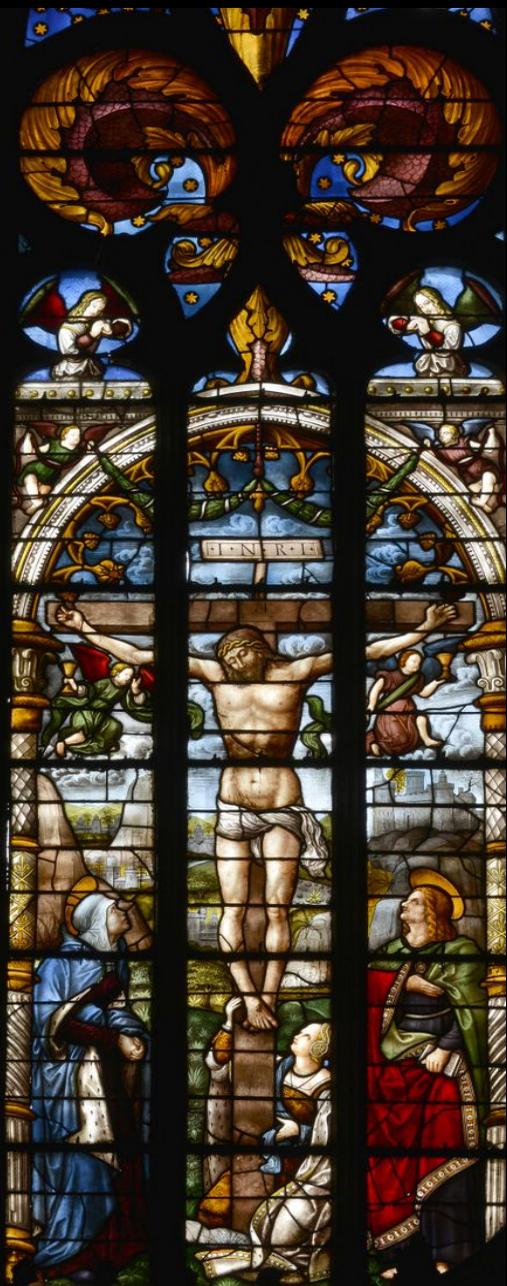


*Les dix-huit verrières d'Arnaut de Moles
ont eu 500 ans le 25 juin 2013*



*Afin de restaurer ce patrimoine extraordinaire une souscription est ouverte
par l'État et la Fondation du Patrimoine.*

Apportez votre soutien à ce projet de sauvegarde du patrimoine.





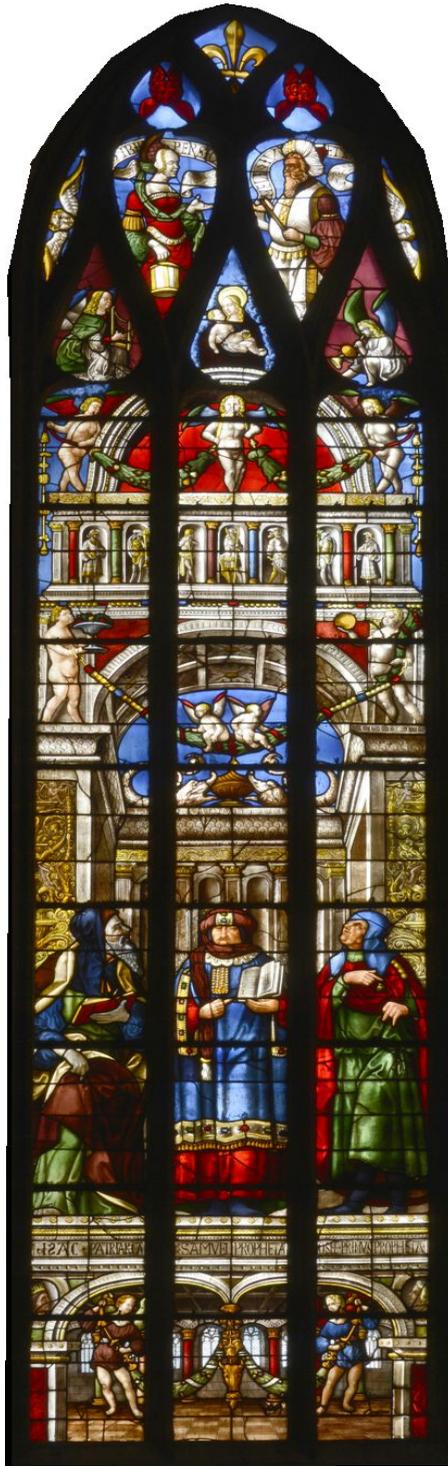
Un patrimoine national et mondial



La cathédrale Sainte-Marie d'Auch est le monument le plus prestigieux du Gers et d'Auch, capitale de la Gascogne. Elle fût l'une des dernières cathédrales gothiques construites en France, dans un style flamboyant tardif. Située sur le chemin d'Arles à Saint-Jacques de Compostelle, elle a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998, au titre de monument remarquable notamment pour ses vitraux et ses stalles de style renaissance extraordinaires.

La cathédrale est classée Monument Historique depuis le 30 octobre 1906 et les vitraux d'Arnaut de Moles depuis 1862. Les dix-huit verrières qui composent cet ensemble ont été réalisées de 1507 à 1513.

C'est une œuvre exceptionnelle de l'art de la Renaissance, la seule de cette ampleur à avoir traversé les siècles et à pouvoir être admirée dans son intégralité.



Une composition originale

L'ensemble des vitraux est conçu dans une composition équilibrée et cohérente, caractéristiques que l'on retrouve dans chacune des verrières elles mêmes.

Trois vitraux historiés sont situés à des points cruciaux (1ère baie, baie axiale, dernière baie), les autres sont des vitraux typologiques (voir iconographie).

Toutes les verrières sont réalisées selon la même disposition et utilisent :

- L'harmonie réglée sur les fonds bleu ou rouge
- Les personnages, les anges, les chérubins, les prophètes, les Saints, les Sibylles...
- Les motifs végétaux
- Les armoiries, les étoiles, la lune, le soleil
- Des personnages en pied dont chacun occupe une lancette
- Les fonds architecturés



Toutes les verrières sont composées du remplage (partie haute), de lancettes présentant les personnages en pied et, excepté pour la baie 7, de petites saynètes en parties basses. Celles-ci racontent un épisode de la vie du personnage figurant dans la lancette au-dessus. Les images doivent être didactiques, enseigner l'histoire sainte, la vie du Christ et de ses Saints.

L'influence gothique flamboyant

Cette influence, présente dans certaines baies, réside dans la position des personnages dans des niches hémicirculaires en second plan et la représentation de petits arcs plein cintre dont une coquille orne l'intrados, procédé qui rappelle les personnages sous dais du gothique flamboyant souligné par le décor à nervures et à crochets.



Maîtrise de la tradition et de la nouveauté

L'influence italienne : la Renaissance

Certaines baies utilisent le principe typique de la Renaissance italienne et de la première Renaissance française, à savoir l'unification de la baie. La scène et le décor se déploient sur l'ensemble de la baie. Les arcs, les rinceaux et les grandes coquilles sont caractéristiques de cette période. Les frises d'entablement comportent des motifs d'influence italienne. Les tentures damassées tenues par des anges participent de cette unification des baies.







Richesse de l'iconographie

On y retrouve des représentations de Dieu créateur, des patriarches, des prophètes et du Christ.

Les représentations de la Vierge, comme dans toutes les œuvres de l'époque, illustrent l'importance du culte de Marie, patronne de la cathédrale.

Cette iconographie utilise aussi les Saints, les Saintes femmes et bien entendu les Sibylles.

Elle est organisée selon le principe typologique : la concordance entre l'Ancien Testament et le Nouveau Testament, illustré ici par Jacob, le patriarche discutant avec l'apôtre



Les Sibylles, prophétesses de l'antiquité païenne sont jumelées avec les prophètes et les apôtres. Elles annoncent la venue, la naissance, la vie, la passion, la mort et la résurrection de Jésus Christ.

Le mouvement de la Renaissance est une redécouverte de la culture antique. A partir du texte de Filippo Barbieri (1481), les Sibylles vont être incluses dans les programmes iconographiques et diffusées dans toute l'Europe.

Arnaut de Moles, au fait de la modernité de son époque, les représente dans les vitraux de la cathédrale, de même que Michel Ange les peint à la chapelle Sixtine.

L'iconographie des vitraux d'Arnaut de Moles utilise aussi des représentations d'anges et héraldiques.



Innovation des techniques

Arnaut de Moles réalise les vitraux dans un souci de vraisemblance spatiale, de perspective et de réalisme. Il peint de grandes figures aux traits accentués, des caricatures qui tiennent du caractère monumental des vitraux. Les figures sont faites pour être vues de loin. Arnaut de Moles maîtrise les lois de la perspective et de la déformation optique.

Il excelle dans l'utilisation des procédés techniques, parfois récents, qu'il découvre au cours de ses voyages et rencontres dans toute l'Europe

Les mises en chef d'œuvre

Le maître verrier découvre la pointe de diamant, outil récent qui n'est pas encore utilisé par tous et qui permet d'opérer des découpes plus complexes du verre et de réaliser les nombreuses mises en chef d'œuvre que l'on peut admirer dans les verrières de Sainte Marie d'Auch.

La mise en chef d'œuvre consiste à découper une forme au sein d'une pièce de verre afin d'y incruster un autre verre.

La qualité des mises en chef d'œuvre, employées notamment pour les décors des vêtements, des accessoires montre qu'Arnaut de Moles maîtrisait cette technique nouvelle.



Chatoyance, profondeur et variété des nuances

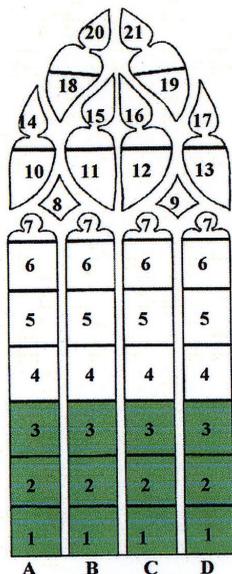
A partir du XVe siècle, les verres teintés dans la masse sont doublés pour permettre d'élargir la gamme des couleurs en jouant sur l'épaisseur. Arnaut de Moles maîtrise à la fois la cuisson des verres et des oxydes qu'ils contiennent et la combinaison du doublage des verres pour obtenir une multitude de couleurs nouvelles telles que le vert sombre, le lie-de-vin ou le bleu-gris. Il maîtrise également le traitement du verre (gravure à la molette ou à l'acide) qui lui permet d'obtenir pour chaque couleur toute une gamme de nuances. L'utilisation du jaune d'argent lui permet les décors tout en finesse des vêtements, les chevelures et quelques rehauts dans les architectures.

L'utilisation du pochoir lui permet de créer les motifs des tentures, de quelques robes et notamment ceux de la robe de Marie-Madeleine.

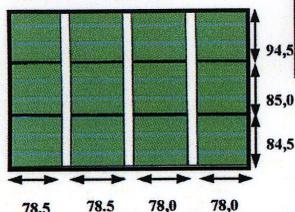


Arnaut de Moles emploie avec raffinement toutes les techniques anciennes (grisailles) et nouvelles (sanguine qui fait une timide apparition pour porter des ombres légères sur les visages). Celles-ci lui permettent de peindre des personnages et au-delà des corps, la chair elle même.

Photographie



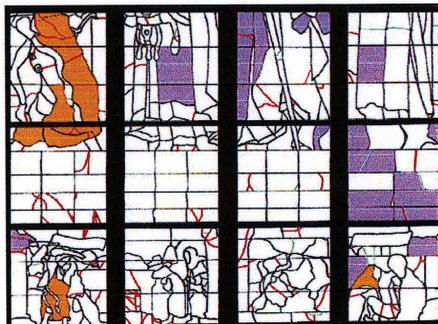
Situation dans la baie



Authentification



Travaux



- XVI e Arnaud de Moles
- XVIIe XVIII e
- XIX e
- Réemploi
- Pièce neuve

- Suppression de plomb de casse
- Tiffany
- Collage résine sur casse récente
- Traitement altération des verres
- Traitement altération peinture

Une étude préalable à la restauration

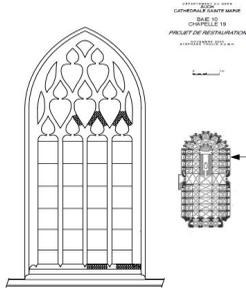
L'étude, élaborée par l'Architecte en chef des monuments historiques et un maître verrier, a consisté à établir l'état sanitaire de chaque vitrail afin de déterminer les désordres existants et d'adapter les moyens d'y remédier d'une manière pérenne et dans le respect de l'œuvre.



Altération de peinture



Altération du verre dans la partie violette de la robe



11

Quelques désordres mécaniques (pierres altérées, vergettes, barlotières, calfeutremments...) concourent à faire vibrer les panneaux de vitraux sous l'effet du vent, au risque de les briser ou de les souffler. Les pièces dégradées seront donc remplacées.

Les altérations chimiques, certaines engendrées par les pollutions atmosphériques présentes sur les verres, seront traitées par une verrière de doublage jouant le rôle de protection extérieure. Elle permettra d'ôter la cause de la réaction chimique sans intervenir sur les verres, excepté ceux qui trop endommagés devront être traités directement. Il semble que l'une de ces altérations soit particulièrement présente sur les verres portant les peintes de colorations violette.

Dans certains verres, il s'agira de refixer les grisailles ou de traiter les altérations de peinture.



Les nombreux plombs de casse anciens, provenant de différentes campagnes de restauration, seront supprimés pour rendre leur lisibilité aux vitraux.



La souscription

Fondation du Patrimoine

La loi du 2 juillet 1996 crée la Fondation du Patrimoine reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997.

La Fondation du Patrimoine a pour but la sauvegarde et la valorisation du patrimoine en aidant les propriétaires publics et privés à financer leurs projets. Elle assure une sensibilisation à l'effort commun en faveur de notre patrimoine national. Et, en participant à la réalisation de programmes de restauration, elle favorise la création d'emplois et la transmission des métiers et des savoir-faire.

Le mécénat est un acte philanthropique consistant au soutien matériel apporté à une œuvre, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire. Les dons sont liés à une ou plusieurs verrières. Le coût total de l'opération de restauration est estimé à 2 000 000 d'euros TTC soit environ 111 000 euros par baie.

Cinq raisons pour s'investir dans ce projet

- Il s'agit de sauver un véritable chef d'œuvre en péril qui a fêté son 500e anniversaire le 25 juin 2013.
- A la différence du parrainage, il ne s'agit pas d'une démarche commerciale. Toutefois, il peut être envisagé que les vitraux d'Arnaut de Moles parmi les plus belles images de la Renaissance qui soient, puissent être associés à celles des mécènes selon des modalités à définir
- Des partenariats sont envisagés entre les donateurs et les maîtres verriers, artisans et autres hommes de l'art qui seront en charge de la restauration afin de permettre un enrichissement mutuel
- Les donateurs seront mentionnés dans tous les documents de communication liés à l'opération
- Les donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% pour les entreprises et 66% pour les particuliers



Participer à la restauration de cet ensemble exceptionnel

Bon de souscription

Oui je fais un don pour aider à la restauration des vitraux de la cathédrale Sainte Marie à Auch* (chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – nom du projet)

Mon don est de euros et je bénéficie d'une économie d'impôt deeuros au titre de :

- l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable
- l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don et dans la limite de 50 000 euros (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 euros)
- l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires H.T.

Tout don donnera lieu à l'envoi d'un reçu.

NOM ou SOCIETE

.....

ADRESSE

.....

.....

.....

Coupon réponse à renvoyer à : **Fondation du Patrimoine**

Délégation régionale Midi Pyrénées

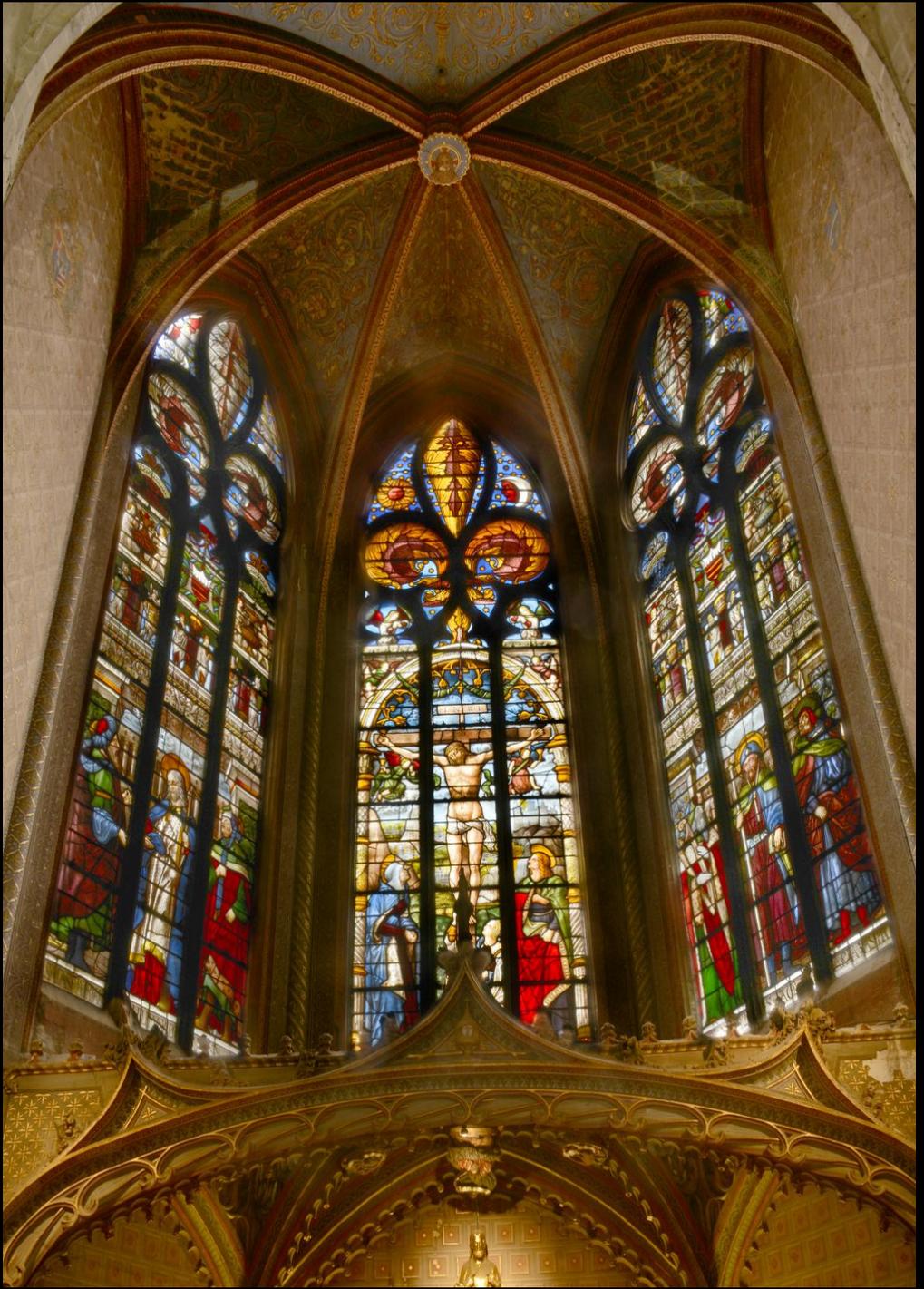
c/o Fédération Régionale du Bâtiment

11 Bd des Récollets

31 078 TOULOUSE Cedex 4

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune ou du département concerné, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas. Et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine communal pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.



Préfecture du Gers

3 place du préfet Claude Erignac

BP 10322 - 32000 AUCH

Tél. 05.62.61.44.00

Courriel : prefecture@gers.gouv.fr

<http://www.gers.gouv.fr/>

Service territorial de l'architecture et du patrimoine du Gers

9, rue d'Espagne

32000 Auch

Tél. 05 62 05 62 08

Stap.gers@culture.gouv.fr

Direction régionale des affaires culturelles Midi-Pyrénées

Hôtel des Chevaliers

de Saint-Jean-de-Jérusalem

32, rue de la Dalbade

31000 Toulouse

Tél. 05 67 73 20 20

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Midi-Pyrenees>

Fondation du Patrimoine

Délégation régionale Midi Pyrénées

c/o Fédération Régionale du Bâtiment

11 Bd des Récollets

31 078 Toulouse Cedex 4

Tel. 05 62 19 00 71

<http://www.fondation-patrimoine.org/>

Réalisation : Service territorial de l'architecture et du patrimoine du Gers

Photographies® J.F. Peiré DRAC Midi-Pyrénées

Décembre 2013

